

Fiche Procédure A.1.3	Pôle Accueil
<i>Personnel Accueil</i>	
<b>Demande d'hébergement</b>	

Tout au long de l'année, il est possible que des clients nous demandent des informations sur les disponibilités des hébergements.

- **Lorsque nos points d'informations sont ouverts :**

Lorsque nous avons une demande à l'accueil, nous proposons aux clients de se renseigner auprès du service hébergement qui se chargera de répondre à la demande.

- Disponibilités des meublés de tourisme :

La centrale de réservation s'occupe de gérer les disponibilités des meublés adhérents.

- Disponibilités des hôtels, chambres d'hôtes, résidences de tourisme et campings :

Les hébergeurs possèdent un code d'accès à la base de données Sitlor pour mettre à jour leurs disponibilités, celle-ci remontent sur la vitrine numérique de La Bresse ou sont consultables via Cybtour par tous.

Nous diffusons en priorité l'information de nos hébergeurs adhérents et de notre territoire de compétence, mais en cas de forte fréquentation nous élargissons sur les communes voisines afin de toujours mieux satisfaire notre clientèle et montrer notre professionnalisme pour une information toujours plus complète.

- **Lorsque nos points d'informations sont fermés :**

- Disponibilités des hôtels, chambres d'hôtes, résidences de tourisme et campings :

Celles-ci sont affichées sur la vitrine numérique à La Bresse toute l'année, visible depuis l'extérieur, afin que les clients puissent avoir l'information en dehors de nos horaires d'ouverture. Ce sont les prestataires qui mettent directement à jour leurs disponibilités via la BDD « Sitlor ».

- Disponibilités des meublés de tourisme :

En haute-saison, soit en juillet/août et de mi-décembre à mi-mars), les disponibilités des meublés sont indiquées sur la vitrine numérique (La Bresse), avec un renvoi sur le site [www.labresse.net](http://www.labresse.net) pour faire une réservation en ligne. Ces disponibilités sont actualisées toutes les semaines.